



**Objet : COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 7 JUIN 2021**

L'an deux mil vingt-et-un, le sept juin, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LE RONSSOY, se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L 2122.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents MM les conseillers municipaux, à l'exception de Vanessa GUICHEMERRE, excusée, d'Aurélié CENSIER, de Marie-Christine FAILLE et de Thomas GOMES, absents.

1. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ h2air :

Monsieur le Maire introduit les membres de la Société *h2air*, qu'il a rencontrés à plusieurs reprises, et qui ont souhaité venir faire une présentation au Conseil Municipal.

La Société *h2air*, basée à Amiens, est un producteur indépendant d'électricité renouvelable qui développe des parcs éoliens et photovoltaïques.

Ces responsables de projets travaillent sur les zones d'implantations potentielles d'éoliennes sur le territoire de la Commune de Le Ronsoy.

Après avoir rencontré les élus, ils se rapprocheront des propriétaires et des exploitants pour sécuriser le foncier, et lanceront les études d'impact.

2. BOULANGERIE

Monsieur le Maire fait part à ses co-élus la demande de Monsieur et Madame Varenne, nos boulangers, qui veulent réaliser des travaux d'amélioration à l'arrière de la Boulangerie.

Le Conseil Municipal donne son accord.

Par ailleurs, ces locataires seraient intéressés pour acquérir cette propriété.

Monsieur le Maire propose de débattre.

Il rappelle qu'en 1992, il a lancé une étude de faisabilité avec la Chambre des Métiers, pour relancer la Boulangerie, qui a rouvert en 1995. D'importants travaux d'aménagement ont été réalisés, ainsi que des travaux d'entretien au fil des années. Monsieur le Maire en a fait le calcul (achat de l'immeuble, travaux, rachat du matériel professionnel, mise en accessibilité *prévue cette année*), de même des loyers perçus par les boulangers successifs, Monsieur Poret et Monsieur et Madame Varenne.

Le Conseil Municipal a conscience de l'investissement de la Commune et de la chance d'avoir ce commerce.

Il prend en considération la motivation de nos boulangers, mais souhaite toutefois conserver ce bien.

L'Assemblée charge Monsieur le Maire d'en informer ces locataires.

3. ÉCOLE

Monsieur le Maire aborde le Conseil d'école du 18 Mai 2021, lors duquel il a une fois de plus été constaté que des Ronsoyens et des Templeusiens optent pour une scolarisation de leurs enfants à l'extérieur, alors que l'école de Le Ronsoy offre une qualité d'enseignement et de service indéniable.

Pour Templeux-le-Guérard, 10 enfants sont scolarisés à Roisel, et 10 à Épehy, pour des prétextes souvent discutables.

Il faut souligner que si ça devient la tendance, il ne faudra pas s'étonner de la fermeture de l'école. Après tout, peut-être vaut-il mieux que les enfants se lèvent plus tôt pour se rendre plus loin, et revenir plus tard ? La réflexion est à mener...

Diverses questions ont été posées, notamment sur la Cantine. Les parents veulent en effet savoir si les repas seront toujours organisés à la Salle des Fêtes, et si la Cantine ne peut pas être plus près des bâtiments scolaires.

Monsieur le Maire a rétorqué que la Cantine a été délocalisée à la Salle des Fêtes en raison du contexte sanitaire, pour mettre en place le protocole adapté. Dès la sortie de crise, en fonction des consignes gouvernementales, la Cantine reprendra au bâtiment du C.C.A.S.

Pour ce qui est du « long trajet par temps de pluie et de neige », Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune a investi dans des ponchos pour protéger les enfants, des parents ne voyant pas

l'utilité de prévoir un vêtement de pluie à leurs progénitures, alors que celui est demandé en début d'année. Et depuis quand la marche serait-elle nocive pour les enfants, alors que depuis le confinement le *footing* comme la promenade font de plus en plus d'adeptes ?

Monsieur le Maire ajoute que le trajet est organisé dans l'intérêt des enfants, les grands étant placés derrière pour marcher sur le pas des plus jeunes, avec des adultes accompagnants surveillant le bon déroulement du trajet.

Certaines personnes ayant évoqué un aménagement de logement ou un achat de bâtiment près de l'école pour servir de Cantine, Monsieur le Maire met l'accent sur le coût que cela engendrerait, ce qui serait dommage vu que l'on dispose d'un lieu d'accueil.

L'impression que Monsieur le Maire a retiré du Conseil d'école, c'est que tous les prétextes sont avancés en négatif, mais que peu de solutions réelles sont proposées.

Néanmoins, ce point reste à l'étude.

Monsieur le Maire annonce le départ de l'enseignante des classes maternelles, Madame Flamengo, qui sera Directrice de l'école d'Heudicourt à la rentrée de Septembre 2021.

4. ÉLECTIONS DES 20 ET 27 JUIN 2021

Pour ceux qui auraient mal compris lors du Conseil Municipal du 12 Mai 2021, Monsieur le Maire insiste sur le fait que la vaccination est recommandée aux membres des Bureaux de vote, mais pas obligatoire. Il encourage les Conseillers à s'impliquer dans le déroulement des élections.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Ont signé le registre tous les membres présents.